

# REGLEMENT GENERAL DU TEST D'UTILITE DES CHEVAUX FRISONS (I.B.O.P.)

## **Responsabilité**

Les tests I.B.O.P. sont exécutés par l'Association Royale "Le Stud-book du Cheval Frison".

## **But**

Le but des tests est d'examiner d'une manière aussi objective que possible quelle est l'aptitude d'un cheval à une certaine utilisation.

Tous les chevaux de quatre ans ou plus peuvent être inscrits pour les tests nommés ci-dessus (épreuve de selle, épreuve d'attelage ou épreuve de carrosse) ; la participation à plusieurs tests effectués le même jour est possible.

Les chevaux peuvent être inscrits par l'intermédiaire du Stud-book du Cheval Frison FPS.

Le test d'utilité I.B.O.P. permet de transformer la mention de modèle provisoire en mention de modèle définitive. Pour les épreuves I.B.O.P. de conduite et de selle il faut que le résultat minimal soit de 77 points et que la moyenne des allures de base soit de 7, étant bien entendu que la note minimale ne doit pas être inférieure à 6. Par exception la note attribuée au pas pour l'épreuve I.B.O.P. de trait peut être 5, à condition que la note du trot soit au moins 9.

Les données d'un test I.B.O.P. **peuvent** être prises en considération pendant l'inspection de l'extérieur lors de l'examen en vue de l'attribution de la mention Ster ou de modèle provisoire. Il faut souligner que le cheval doit satisfaire aux normes en ce qui concerne l'extérieur aussi.

Lors de l'inspection des mères d'étalons ces données auront un rôle toujours plus important. Aussi dans le cas où il s'agit d'une jument du Stud-book, un bon test I.B.O.P. pourra servir de compensation.

## **Lieu**

Le Stud-book du Cheval Frison FPS indique le manège ou le terrain où l'examen aura lieu et s'occupe de la présence du matériel éventuellement nécessaire.

## **Jugement**

Les notes seront données par deux dixièmes (par exemple 6,2 ; 6,4 ; 6,6 etc.). Une tendance à la hausse des notes sera considérée comme un point avantageux.

## **Entraînement / Condition de base**

Un cheval présenté pour l'examen en sera exclu si le jury a de bonnes raisons de le faire (à cause de maladie, boiterie, numéro lingual incorrect, vaccination etc.).

En plus le jury pourra interrompre l'examen si le jury est d'avis que le cheval n'est pas présenté ou monté d'une manière acceptable.

Le propriétaire du cheval peut indiquer s'il s'occupera lui-même de la présentation du cheval ou s'il confie la présentation à des tiers. (Pour une bonne présentation pendant les tests I.B.O.P. il faut observer au moins 8 semaines de préparation). Il est permis de changer les cavaliers pendant les épreuves diverses.

## **Eléments à juger**

Pour ce qui est des caractéristiques à juger et des définitions : voir ci-après dans ce livret sous les règlements de respectivement les chevaux de selle, de carrosse et d'attelage.

La même chose vaut pour les classifications.

## **Membres du jury**

Le jury se composera de 2 membres qualifiés désignés par la FPS.

## **Résultats**

Le jury enregistre les résultats sur un certificat. Au besoin le jury ajoute un court commentaire explicatif et fournit toutes les données revêtant une certaine importance. Finalement le jury légalise le certificat par la datation et la signature.

A la fin du test le résultat sera communiqué à l'intéressé. Après que les actions ont été effectuées le certificat sera envoyé à l'intéressé. En outre le résultat sera publié dans Phryso et il sera enregistré sur le certificat du stud-book.

## **NOTATION**

Pour juger toutes les épreuves le jury donnera des notes allant de 0 à 10.

Les notes ont les significations suivantes :

0	le test n'a pas eu lieu
1	très mauvais
2	mauvais
3	assez mauvais
4	largement insuffisant
5	insuffisant
6	suffisant
7	largement suffisant
8	bon
9	très bon
10	excellent

## **Jugement :**

- a. pas (flexion du jarret, largeur, équilibre et régularité).
- b. trot (largeur, impulsion, moment planant, équilibre et régularité).
- c. galop (sous-lui, équilibre et régularité, élargissement).
- d. attitude, position, maniabilité (position de la tête et de l'encolure, position correcte pendant les allures, souplesse pendant le changement de main).
- e. passages (changements d'allure, changements de rythme et capacité de coordination).
- f. aptitude comme cheval de dressage (attitude assurée, obéissance, transmission des allures à travers le corps, passages souples, position correcte pendant les allures).